



Commune de
Lesgor

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DE LESGOR
DU 28 JANVIER 2025

Présents : POSTIS Patrick, MESPLEDE Christophe, DUBESSET Christelle, GAÜZERE Jacques, BEGUE Baptiste, HARLAY Manon, YURIC Stéphanie et VANDENBERGHE Eric.

Excusés : RAGUENES-PAVIC Soizic, MARQUEZ Marion, MESPLEDE Alain.

Secrétaire de séance : Manon HARLAY

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour, à 19 h 00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrick POSTIS.

Avant l'ordre du jour, il donne des informations sur le recensement en cours. A ce jour 80% de réponses, dont 12 l'ont fait par papier, 14 logements vacants et 4 résidences secondaires. Le recensement sera terminé le 14 Février et nous aurons les chiffres définitifs de la population de Lesgor.

1°) Approbation du PV du 24 Octobre 2024 :

Adopté à l'unanimité



2°) Point sur le personnel :

- Emilie Vigneron : notre secrétaire de mairie a prévu une opération le 19 Février et un arrêt de travail d'un mois. Compte tenu de l'incertitude sur la durée de l'arrêt de travail, il est décidé de demander au Service Mairie Itinérante un remplacement sur 2 jours : le Mardi et le Vendredi à raison de 7 heures par jour.

- Benjamin Peyroutet : une opération du poignet est prévue le 13 Mars avec un arrêt prévisible de 2 mois, retour prévu pour le 15 mai. Remplacement d'un jour par semaine par Alain Quintanne.

- Katty Delestre : l'agent dont le contrat avait commencé en 2022, avait effectué des heures en trop par rapport à son annualisation. Ces heures ont été rattrapées en 2024 sur les semaines de vacances scolaires et Madame Delestre a recommencé son contrat annuel le 1^{er} Janvier 2025. Monsieur le Maire lui a donc refait un emploi du temps sur la base annualisée de 1028h de travail effectif, en incluant les jours de vacances scolaires. Ne souhaitant plus travailler pendant les vacances scolaires, Madame Delestre a donné sa démission de ses fonctions à Lesgor (Garderie et entretien de bâtiments communaux) à compter du 17 Janvier.

Monsieur le Maire ayant accepté sa démission, et compte tenu du délai de préavis de 2 mois, elle quittera son poste le 17 Mars 2025. Pour son remplacement, Monsieur le Maire a reçu Madame Hélène Vaillant à propos d'un autre poste à Lалуque. Lors de cette entrevue, Hélène Vaillant a indiqué être disponible jusqu'en Septembre 2025. Monsieur le Maire considérant que le nombre d'heures de ménage étaient un peu trop élevé, souhaiterait proposer le contrat suivant :

- La garderie du matin et du soir et 10 heures hebdomadaires ou plus consacrées au ménage, à la tonte, à l'arrosage, et à d'autres travaux extérieurs

Le contrat ne serait pas annualisé mais au réel.
Un contrat à durée déterminée de 5 mois sera proposé à compter du 17 Mars.

Stéphanie Yuric pense que le nombre d'heures risque d'être insuffisant.

Baptiste Bégué estime qu'une telle diversité de travail à l'intérieur d'une même poste pourrait le rendre moins attrayant pour la personne à recruter ensuite.

Monsieur le Maire propose d'essayer ce CDD pour justement parvenir à bien calibrer le poste qui aura l'avantage d'éviter un recrutement d'été. Une évaluation sera faite lors du prochain Conseil Municipal.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal, Jacques Gaüzère n'ayant pas pris part au vote.



- Betty Ledoux : L'agent assurant le service de cantine ainsi que l'entretien de l'école continuera en CDD jusqu'à la création du nouveau SIVU Lалуque/Lesgor en septembre 2027.

En effet, en 2027, la garderie et le ménage école dépendant aujourd'hui de la commune, seront assumés par le RPI.

- Demande de Benjamin Peyrouet : Il souhaite bénéficier du Forfait de Mobilité Durable (FMD) étant donné qu'il vient en vélo plus de 100 jours par an. Ce forfait d'un montant de 300 euros n'est pas obligatoire.

Le conseil Municipal est favorable, à l'unanimité, et conformément à la règle, il sera versé l'année qui suit la demande, soit en Juin 2026.

Éric Vanderberghe demande s'il est possible de la verser dès cette année puisque la demande se fait en début d'année. Monsieur le Maire verra avec le CDG ce qu'il est possible de faire.



3°) Projets d'investissement 2025

- Voirie :

- Reprofilage des chemins ruraux cailloutés, voir avec Roy TP, et avec Bautiaa pour les devis.

Ne pas oublier l'impasse du Carriou, de la Prade et la Maison de la chasse.

Travaux adoptés à l'unanimité pour un montant de 50 000 € TTC.

- Concernant la déviation du Stop de la route de Pontonx, les travaux devraient se faire avant Avril.

Travaux adoptés pour un montant de 20 000 € TTC sachant que l'on bénéficiera d'un fonds de concours départemental pour 6 000 €.

- Les travaux sur le réseau pluvial du Bourg devraient permettre à l'eau devant et derrière le Foyer Rural de s'écouler normalement.

Travaux adoptés pour 10 000 € TTC, Baptiste Bégué contacte Roy TP pour les devis.

- Lampadaires

Il est prévu de déplacer le lampadaire du porche de l'église, d'ajouter un deuxième lampadaire devant l'abribus, et enlever le lampadaire du Lavoir.

Projet adopté pour 10 000 € TTC à voir avec le Sydec.

- Points tri

Conformément à la réglementation concernant la gestion des déchets, il est prévu d'installer 4 points tri de 4 bacs chacun, soit 16 Bacs au prix de 3479€ HT chacun, plus un habillage bois pour chaque bac de 500 € HT ce qui donne un total de 64 000€ HT à quoi il faut ajouter les travaux de voirie. C'est le SIETOM qui prend en charge les travaux d'installation des bacs.

Travaux adoptés à l'unanimité pour un montant de 80 000 € TTC.

Calendrier :

- Aujourd'hui DICT
- Programmation pour Juin 2025
- Conteneurs verts enlevés en Juillet
- Nettoyage des points tri par le SIETOM.

Le Conseil Municipal estime qu'il faudra voir comment se comportent les usagers et en fonction de cela envisager des actions si nécessaire.



- Foyer Rural

Concernant les malfaçons du Foyer Rural, un avocat a été mandaté et Monsieur le Maire propose une prévision d'un montant de 10 000 € TTC pour faire face aux frais à avancer, adoptée à l'unanimité du Conseil Municipal.

- Eglise

Le chauffage de l'église est bruyant, Monsieur le Maire propose d'aller le constater et chercher quelle serait la meilleure solution pour diminuer ce bruit.

- Terrain de pétanque du Carriou

La zone de pétanque du Carriou pourrait être éclairée, voir ce qu'il est possible de faire avec un éclairage photovoltaïque.

- Tables de pique-nique supplémentaires

Christelle Dubesset et Stéphanie Yuric s'en occupent pour un budget de 1 000 €

- Bodega

Il est prévu d'équiper la salle communale d'un four, d'une cafetière, d'un four micro-ondes et d'un réfrigérateur. Christelle Dubesset et Stéphanie s'occupent des devis. Projet adopté pour un montant de 1000 €.



4°) Question diverses

- Commission électorale

La liste électorale doit être vérifiée, Monsieur le Maire propose qu'une commission électorale se réunisse le Lundi 3 Février à 18h15 dans la salle du Conseil de la Mairie.

Composition adoptée à l'unanimité du Conseil Municipal :

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| - Patrick Postis | - Bernard Puyo |
| - Manon Harlay | - Philippe Lauret |
| - Jacques Gaüzère | - Alain Quintanne |
| - Christelle Dubesset | |

- Une licence restaurant a été attribuée à l'Auberge Xibouette, chambres d'hôtes, gérée par M. et Mme Etchelamendy.

- Pour les boîtes aux lettres, une campagne de communication va être faite pour que les habitants mettent leur nom et leur adresse sur leurs boîtes aux lettres, afin de permettre une meilleure lisibilité.

- Les CVM à Lesgor : cela concerne les canalisations d'eau en PVC d'avant 1980. A Lesgor, elles ont été contrôlées et sont conformes aux normes en vigueur. Le Conseil Municipal souhaite connaître la quantité et la situation de ces canalisations. Le SYDEC sera contacté pour le savoir.

- Le Carriou : Monsieur le Président du Carriou, Christophe Mesplède, fait part de la suppression probable des aides de l'Etat pour les 2 employés du Carriou.

Après en avoir débattu et considérant que le Carriou est une entité d'intérêt public pour la commune, Monsieur le Maire propose d'octroyer une subvention de 10 000 € au Carriou, et d'inscrire cette dépense au Budget 2025, s'il est confirmé que les aides sont supprimées. Accord à l'unanimité, n'ont pas pris part au vote Christophe Mesplède, Jacques Gaüzère, et Baptiste Bégué.

Eric Vandenberghe demande s'il serait possible qu'un conventionnement de plus longue durée soit fait pour assurer la pérennité de la structure à long terme. Monsieur le Maire interrogera le service juridique de l'AML pour savoir ce qui peut être fait.

Accord à l'unanimité, n'ont pas pris part au vote Christophe Mesplède, Jacques Gaüzère, et Baptiste Bégué.



- **Dates des évènements 2025**

- **Tournée Forestière** : Samedi 22 Février 8h-12h, Christelle s'occupe du repas.

- **Fêtes de Lesgor** : du Vendredi 2 Mai au Dimanche 4 Mai 2025

Apéritif de la municipalité Samedi 3 Mai à 19h00 dans la salle des mariages.

- **FOREXPO à Mimizan** : Vendredi 20 Juin 2025 départ 8h00 :

Patrick Postis, Jacques Gaüzère, Baptiste Bégué, Alain Mesplède, Christophe Mesplède, Benjamin Peyroutet, Alain Quintanne, Bernard Puyo et Stéphane Bats participeront à cette journée.

- **Fête des parents** : Dimanche 15 Juin à 11h00 au Foyer Rural

- **Fête nationale 14 Juillet** : Barricot avec entrecôte à 19h00, préparation à 17h00

- **Journée citoyenne** : Matinée de ramassage des déchets : Samedi 28 Juin 8h30 au Carriou

- **Apéritif nouveaux habitants** : Dimanche 7 septembre 11h00

Tous les sujets ayant été épuisés, la séance est levée à 21h30